

Caen

L'entente nautique craint la fin du « Cren »

OUEST-FRANCE.FR | jeudi 31 août 2017

810 mots



De gauche à droite : Philippe Thiew, président de l'association Cesars, Valérie Leroux, directrice de l'Entente nautique caennaise, et Thierry Olivier, président de l'Entente nautique caennaise. - Crédit Jean-Philippe Gautier

Selon l'Entente nautique caennaise, l'impossibilité pour certains nageurs d'être scolarisés au lycée Malherbe pourrait signer l'arrêt définitif d'une carrière qui s'annonçait prometteuse. Explications.

Pourquoi ? Comment ?

Qu'est ce que le Cren ?

C'est le Centre régional d'entraînement normand. Développé par la ligue de Normandie de natation, il « permet aux meilleurs nageurs formés par les clubs de la région de profiter d'un entraînement intensif en horaires aménagés, tout en restant licenciés dans leur club d'origine », indique sur son site internet le club de l'Entente nautique caennaise (1 450 licenciés). « C'est un palier entre les clubs et le pôle espoir basé à Rouen »

, complète la Ligue. Concrètement, les nageurs passés par le Cren ont la possibilité d'être inscrits plus tard sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau. Sept nageurs ont été sélectionnés pour intégrer le Cren à la rentrée 2017 : trois Caennais et quatre nageurs hors club.

Quel est le rapport entre le Cren et le lycée Malherbe ?

Depuis plusieurs années, les nageurs sélectionnés au Cren bénéficient d'horaires aménagés au lycée Malherbe, après le collège Marcel-Pagnol. Idéalement situé à quelques dizaines de mètres du stade nautique Eugène-Maës, Malherbe permet aux jeunes sportifs d'organiser au mieux leurs entraînements quotidiens (2h le matin et 2h l'après-midi) et leurs études. Mais les inscriptions au Cren sont soumises à l'obtention de dérogations accordées par l'inspection académique, permettant à ces élèves d'être scolarisés en dehors de leur lycée de secteur.

Pourquoi l'existence du Cren est-elle remise en cause ?

Fin juin, les dirigeants de l'Entente nautique et le Cesars (1) ont appris avec consternation que les dérogations ne seraient pas accordées pour la rentrée 2017. Un coup de massue. Après

avoir espéré un retournement de situation pendant les vacances, ils ont été douchés par la confirmation de cette décision il y a quelques jours. Décision « cruelle et totalement incompréhensible »

, déplore le président de l'Entente nautique, Thierry Olivier.

Que redoute le club de natation ?

Thierry Olivier n'y va pas par quatre chemins : « Certains nageurs n'ont pas d'autre solution que d'arrêter la natation »

, assène-t-il. Il cite en exemple le cas d'un jeune très prometteur licencié à Bayeux et sélectionné par le Cren. « Il ne dispose pas dans son club des structures permettant l'accès au haut niveau. » Faute de place à Malherbe, « son élan est brisé ». Valérie Leroux, directrice de l'EN Caen, insiste : « La natation est un sport extrêmement exigeant. Ces jeunes sont rompus à une discipline de vie très stricte depuis des années, et du jour au lendemain, tout s'écroule. » L'incompréhension est d'autant plus vive que « le bassin de 50 mètres vient d'être totalement refait. Et l'on est dans le mouvement Paris 2024. Certains nageurs du Cren visent cette échéance. »

Que dit l'inspection académique ?

Sophie Roullé, chef de cabinet du recteur Denis Rolland, confirme la décision de ne pas accorder les dérogations demandées et argumente : « Les capacités d'accueil du lycée Malherbe ont été atteintes. » Une solution aurait pu se dessiner au lycée Laplace, qui héberge par convention des sportifs de haut niveau. « Mais les nageurs du Cren ne sont pas sur les listes ministérielles »

, indique Sophie Roullé. D'autre part, « les travaux engagés à Laplace entraînent la fermeture de 130 places d'internat. La situation est dégradée jusqu'en 2019. » Deux années pendant lesquelles quelques champions de l'Entente nautique pourraient nager en eaux troubles.

(1) Soutenu par la Région, le Cesars (Comité pour l'encadrement scolaire et l'accompagnement pour la réussite des sportifs) accompagne des lycéens ayant une pratique sportive intensive et visant le haut niveau dans une douzaine de disciplines (foot féminin, rugby, gymnastique, patinage artistique, athlétisme, tennis, hockey-sur-glace, natation, golf...).

Jean-Philippe GAUTIER.